



Interessengemeinschaft Radio und Fernsehen
Communauté d'intérêts radio et télévision
Associazione di interessi radio e televisione
Association for radio and television

Communiqué de presse de l'IRF sur les fausses déclarations des câblo-opérateurs

Une réponse des chaînes de télévision :

- **La possibilité de visionner la télévision en différé (Replay) est préservée**
- **Les consommateurs ne devraient pas payer davantage**

Zurich - 31 octobre 2018

L'opérateur de réseau câblé UPC et l'association professionnelle Suissedigital se livrent à des polémiques inappropriées à l'encontre des chaînes de télévision. Cela fait suite à la décision de la Commission juridique du Conseil national, qui veut permettre de continuer à pouvoir visionner la télévision en différé (en Replay), tout en mettant les diffuseurs TV en mesure de négocier directement avec les câblo-opérateurs les modalités de l'offre de fonctions permettant de sauter la publicité.

Le groupe d'intérêt Radio et Télévision (IRF), auquel appartiennent les chaînes de télévision diffusées en Suisse, apporte des précisions :

1. Les chaînes de télévision veulent que leurs programmes puissent être visionnés en différé. Ils ne veulent pas interdire ou restreindre la télévision en Replay. Le Replay répond à un besoin des téléspectateurs. La réglementation proposée par la Commission juridique ne donne absolument pas aux diffuseurs le droit d'interdire le Replay.
2. En 2017, les principaux distributeurs de télévision, dont UPC, ont encaissé CHF 246 millions auprès de leurs clients pour le Replay. Seuls 9,7 millions de francs au total ont été versés aux chaînes de télévision qui produisent les programmes. L'enrichissement des grands réseaux câblés est injuste. Ils exigent de leurs clients des prix forfaitaires élevés pour le Replay et la fonction de sauter la publicité, et les chaînes de télévision ne reçoivent pratiquement rien. Les distributeurs de télévision ne se préoccupent donc pas des consommateurs ou des artistes, mais seulement du maintien de leur propre modèle commercial, très lucratif, aux dépens des diffuseurs TV.
3. Il est incontesté que les différentes chaînes de télévision subissent des pertes publicitaires, car les téléspectateurs qui utilisent le Replay ne visionnent pas la publicité, dans une proportion de 60 à 80 pour cent. Les chiffres dont nous disposons le prouvent. Les chaînes de télévision estiment la perte pour 2017 à CHF 110 millions, tandis que la publicité télévisée est restée globalement stable ces dernières années, en raison de la création d'un nouvel inventaire publicitaire ; en particulier, de nombreux nouveaux diffuseurs ont été commercialisés. Pour les diffuseurs eux-mêmes, le dommage subsiste.

4. Il n'est pas vrai que les consommateurs de télévision devraient payer plus cher. On ne veut pas qu'ils paient un centime de plus. Ils versent déjà 246 millions dans les poches des câblodistributeurs.
5. Il n'est pas vrai que les auteurs et les artistes devraient recevoir moins d'argent. Ils recevront au moins autant qu'auparavant.
6. Les diffuseurs de télévision souhaitent qu'à l'avenir, ils puissent s'asseoir avec les distributeurs et négocier ensemble les conditions de transmission de la publicité lors la télévision en différé. Il s'agit aussi de permettre de nouvelles offres publicitaires innovantes et de nouveaux modèles d'affaires communs.
7. Si les principaux câblo-opérateurs continuent à collecter autant d'argent qu'auparavant et ne laissent pratiquement rien aux chaînes de télévision, l'existence des programmes de télévision financés par la publicité et disponibles gratuitement sera compromise. La SSR et de nombreuses chaînes de télévision locales et régionales sont également concernées. Il en résulte une menace pour la diversité des médias.

Contact:

IRF communauté d'intérêt des sociétés de radio et télévision

Andrea Werder, directrice de l'association IRF

office@irf-radiotv.ch

+41 43 244 84 80

IRF

La communauté d'intérêt des sociétés de radio et de télévision (IRF) est un groupement de radiodiffuseurs suisses et étrangers. Les diffuseurs suisses tels que la SRG SSR, les chaînes privées suisses et l'association TeleSuisse en font partie, ainsi que la plupart des chaînes étrangères dont les programmes sont captés en Suisse.